

# La sécurité s'améliore... mais il y a encore du pain sur la planche

Comme le soulignait notre directeur général en éditorial, le nombre d'accidents du travail a diminué de 3,5 % cette année. Et ce qui est intéressant, c'est que le nombre de lésions professionnelles diminue d'année en année depuis près de 30 ans. Alors qu'on enregistrait 12 600 accidents en 1983, on en relevait 2680 en 2008. En moyenne, chaque accident entraîne 67 jours d'arrêt de travail et 6812 \$ en coûts directs à la CSST.

Il reste donc beaucoup de travail à faire, surtout quand on pense à ce que ces données laissent voir : chaque année, un travailleur du secteur a une « chance » sur 20 de se blesser au travail – drôle de loterie !

Chaque événement coûte quelque 20 000 \$ à l'entreprise lorsqu'on ajoute aussi les frais cachés comme la réparation des machines ainsi que l'embauche et la formation d'un travailleur temporaire pour ne mentionner que ceux-là. Et que penser de l'impact humain d'un accident : pour le travailleur, c'est plus de deux mois sans travailler, mais aussi à subir les conséquences médicales et les douleurs qui en résultent ainsi que les effets sur la vie personnelle. Pour l'entreprise, cela représente plus de deux mois de réorganisation temporaire...

## Les types de lésions professionnelles

On pouvait s'en douter, près de 30 % des accidents sont des lésions au dos. Et ce qui est encore plus significatif, c'est que près de la moitié de toutes les lésions peuvent être apparentées de près ou de loin à des lésions musculo-squelettiques : étirements musculaires, entorses, déchirures, maladies en « ite », etc. Quelques faits saillants :

– **Les lésions dorso-lombaires** (800 lésions en 2008) sont causées par des efforts excessifs dans la moitié des cas ; sinon, elles sont souvent dues à des chutes ou à des pertes d'équilibre.

- **Les lésions au haut du dos** (137), **à l'épaule** (164) et **au coude** (71) se retrouvent très souvent dans des secteurs où l'on travaille en position non neutre. Pensons notamment aux réparations effectuées les bras étirés ou au-dessus des épaules comme lors de la pose de silencieux. L'effort répétitif est généralement identifié comme facteur principal ou aggravant de ces lésions.
- **Les lésions au poignet** (93) sont souvent reliées aux outils : le contre-coup à l'arrêt de la clé ainsi que les vibrations sont des facteurs de risque, surtout lorsque le poignet est plié.

## Un plan d'action collé à la réalité du secteur

Ces statistiques nous tracent donc une partie du plan d'action des prochaines années. Car pour réduire les accidents de façon durable, il faut rechercher de nouveaux équipements, développer de nouvelles méthodes de travail et former les travailleurs. Voici les activités préoccupantes :

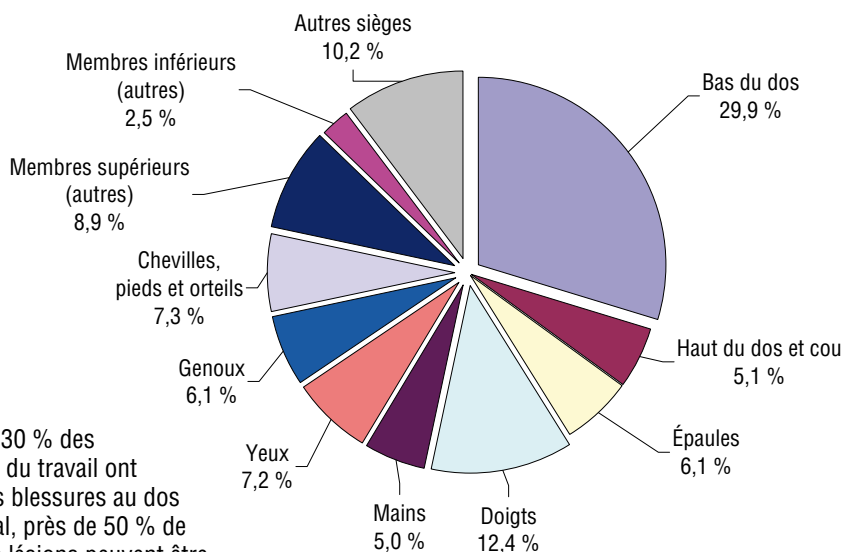
- **Le service de pneus** : 203 accidents y sont directement reliés, dont 103 sont des lésions lombaires reliées à un

effort excessif. Compte tenu de l'impact de l'aménagement des lieux et des méthodes de travail sur le nombre de soulèvement, la formation est plus importante que jamais. L'autoformation que nous offrirons cet automne est donc particulièrement intéressante.

- **Les lésions musculo-squelettiques** : pour les contrer, il faut rechercher des outils plus ergonomiques et développer des méthodes de travail qui permettront aux professionnels d'accomplir leur tâche dans des positions moins contraignantes. Et il faudra aussi les former sur ces méthodes de travail. De beaux projets de recherche en perspective !

- **La tenue des lieux** : 1 accident sur 8 est lié aux planchers et à la tenue des lieux. De quoi nous rappeler que les actions de base sont toujours importantes en prévention.

Bref, nous avons encore du pain sur la planche. Mais surtout, la prévention doit demeurer une préoccupation essentielle de toutes les entreprises. Et pour cela, le dialogue employeur – travailleurs demeure plus que jamais essentiel pour bien identifier et surtout pour corriger les dangers du travail.



En 2008, 30 % des accidents du travail ont causé des blessures au dos et, au total, près de 50 % de toutes les lésions peuvent être apparentées à des lésions musculo-squelettiques.